

LES HONORAIRES DE TRANSACTION



PRIX DE VENTE	Mandat simple HONORAIRES TTC	MANDAT by ORPI HONORAIRES TTC
Le montant minimum des honoraires	3 000€	3 000€
0 € – 100 000€	6%	7%
101 000€ - 500 000€	4%	4%
Au-delà de 501 000€	2%	2%
TERRAIN & COMMERCE	6%	6%
Le montant minimum des honoraires	4 000€	4 000€

Exemple d'une maison à 620 000€ net vendeur :
100 000 x 6% = 6 000€
400 000 x 4% = 16 000€
120 000 x 2% = 2 400€
Soit 6 000 + 16 000 + 2 400 = 24 400€

Calcul par tranche cumulée

Montants TTC (TVA à 20%), calculés sur le montant de la transaction réalisée.
Ces honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation du bien,
l'accompagnement concernant la vente jusqu'à la signature de l'acte définitif.
Les honoraires de l'agence immobilière ORPI sont à la charge de l'acquéreur.

Agence sans détention de fonds

Datant du 10/09/2021

Orpi

ORPI AGENCE DES REMPARTS